

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DÉLIBÉRATION N° : **2026-030**

EN DATE DU : **05 MARS 2026**

**ALSH : TARIFICATION DES DEUX SÉJOURS D'ÉTÉ 2026**

L'an deux mille vingt six, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des Fêtes de Genouillac, selon convocation le 27/02/2026, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Monsieur Jean-Claude AUROUSSEAU a été désigné Secrétaire de séance.

**PRÉSENTS (19) : Mesdames et Messieurs**

AUROUSSEAU Jean-Claude, AUSSANAIRE Béatrice, BOUCHET Jean-François, CARCAT Camille, CHEMISIER Annick, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LALANDE Martine, LAMONTAGNE Marc, LANGLOIS Roger, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, POIRIER Michel, POLLI Martine, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

**ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (5) : Mesdames et Messieurs**

APPERE Roger donne pouvoir à Pierre GUYOT, Céline DARVENNE donne pouvoir à Sylvain DUQUEROIX, Jean-François GENEVOIS donne pouvoir à Guy MARSALEIX, Adrien MOREAU donne pouvoir à Jean-Claude AUROUSSEAU, Hélène PILAT donne pouvoir à Michel POIRIER.

**EXCUSÉS (3) : Madame et Messieurs**

BOURSAUD Armelle, CARRAT Jean-Louis, CHAVANT Philippe

Monsieur Sylvain DUQUEROIX ne prend pas part au vote concernant le CPIE

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	24	24	24	0

Dans le cadre de l'ALSH, 2 séjours sont organisés durant les vacances d'été 2026.

- **Séjour 1** : mini séjour à destination des enfants âgés de 6 à 8 ans qui se déroulera du 8 au 9 juillet 2026 à Lathus St Remy (19)

- Hébergement : **pension complète 3 jours/2 nuits.**
- Encadrement : **2 animateurs.**
- Places disponibles : **12 enfants.**

**La proposition tarifaire est la suivante :**

<i>TARIFS SÉJOURS 1 : ÉTÉ 2026 (juillet)</i>		
<b>QF1</b>	0 à 600	<b>140,00 €</b>
<b>QF2</b>	601 à 1000	<b>160,00 €</b>
<b>QF3</b>	1001 à +	<b>180,00 €</b>

**Proposition de tarifs dégressifs pour les fratries :**

- moins 20% sur le deuxième enfant inscrit
- moins 30% sur le troisième enfant inscrit

- **Séjour 2** : séjour à destination des enfants âgés de 8 à 12 ans qui se déroulera du 27 au 31 juillet 2026 sur le canal du Midi (départ à Agdes – arrivée à Béziers).

- Hébergement : **pension complète 5 jours / 4 nuits à bord d'une péniche. Environ 45 minutes à 1h30 de navigation par jour. Une escale dans une ville différente chaque jour**
- Encadrement : **2 animateurs.**
- Places disponibles : **24 enfants.**
- Activités : **baignades, visites culturelles et découvertes**

**La proposition tarifaire est la suivante :**

TARIFS SÉJOURS 2 : ÉTÉ 2026 (juillet)		
Quotient familial		Tarifs
QF 1	0 à 600 €	320,00 €
QF 2	601€ à 1 000 €	360,00 €
QF 3	1 001 € et +	400,00 €

**Proposition de tarifs dégressifs pour les fratries :**

- moins 20% sur le deuxième enfant inscrit
- moins 30% sur le troisième enfant inscrit

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- **VALIDE** les tarifs ci-dessus dans le cadre des 2 séjours présentés.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
 Pour Extrait Conforme  
 Le Président,  
 Guy MARSALEIX

Le secrétaire de séance  
 Jean-Claude AUROUSSEAU



*(Handwritten signature of Jean-Claude AUROUSSEAU)*